



Certificat d'examen de types
n° F-02-L-025 du 15 février 2002

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/B011735-D12

Compteurs de volume de gaz et mesureurs de volume de gaz à turbine
FAURE HERMAN types TGN de désignations G40 à G1600

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz.

FABRICANT :

FAURE HERMAN – 5, avenue des Andes – B.P. 126 – Les Ulis – 91944 COURTABOEUF CEDEX

Ateliers : Route de Bonnétable – 72400 LA FERTE-BERNARD

OBJET :

Le présent certificat renouvelle la décision d'approbation de modèles n° 92.00.354.001.1 du 27 mai 1992⁽¹⁾ relative aux compteurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G40 à G1600 et la décision n° 90.1.03.354.1.0 du 12 novembre 1990⁽²⁾ relative aux mesureurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G100 à G1600, complétée par la décision n° 92.00.354.002.1 du 27 mai 1992⁽³⁾ relative aux mesureurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN modèle TGN de désignations G40 à G1600.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des compteurs de volume de gaz et des mesureurs de volume de gaz à turbine FAURE HERMAN types TGN de désignation G40 à G1600 faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles des modèles approuvés par les décisions précitées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception de la marque de conformité aux types qui est remplacée par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B011734-D12 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 12 novembre 2010.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

- (1) Revue de Métrologie : mai 1992 , page 646,
- (2) Revue de Métrologie : novembre 1990, page 1386,
- (3) Revue de Métrologie : mai 1992 , page 647.